

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 26 Septembre 1876.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 13 de ce mois, a nommé dans l'ordre de St-Charles:

Commandeur, M. Alexis Prosper Challot, Chef de division au ministère des travaux publics de France.

Officier, M. Théodore Grancoin, chef de Bureau au ministère des travaux publics de France.

Chevalier, M. Alphonse Dequet, chef de Bureau au ministère des travaux publics de France.

NOUVELLES LOCALES.

S. G. Monseigneur l'Evêque de Ventimiglia, désirant être agréable à S. A. S. le Prince Charles III et donner au Prélat, son Premier aumônier, une marque spéciale de Sa haute estime et de son affectueuse bienveillance, vient de conférer la dignité de *Vicaire Général honoraire* du Diocèse de Ventimiglia à M^{sr} Theuret, Protonotaire Apostolique, Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

En même temps M. l'Abbé Ramin, Docteur en Théologie, Curé-Archiprêtre de Monaco a été nommé *Chanoine Honoraire* de la Cathédrale de Ventimiglia.

Ces deux nominations seront bien accueillies par la population monégasque qu'elles honorent en récompensant des dévouements connus de tous; le Clergé y verra un témoignage précieux de la satisfaction du vénérable Evêque, chargé de l'Administration Apostolique de la Principauté.

Le Marquis d'Assereto et Seravalle, chambellan honoraire de S. A. S., vient d'être nommé, par S. M. le Roi d'Espagne, Chef supérieur honoraire de l'Administration civile, et Commandeur de l'Ordre Royal d'Isabelle la Catholique.

On étudie les moyens d'introduire dans notre port une amélioration importante et depuis longtemps désirée par la navigation. Son accès est facile, mais il est tellement abrité que les navires n'en peuvent sortir, la plupart du temps, qu'à force de rames: ou ils manquent de vent, ou ils ont vent debout.

Pour obvier à cet inconvénient, on placerait des corps ou bouées à droite et à gauche de l'entrée de la rade, dans la direction que prennent habituellement les vaisseaux en louvoyant pour entrer ou sortir. Ces bouées seraient fixées au moyen de fortes chaînes attachées à des ancrs puissantes de manière à fournir une résistance suffisante à leur destination. Elles n'auraient pas, en effet, simplement pour but de servir de point d'attache aux vaisseaux, mais elles seraient destinées surtout à accrocher les amarres de remorquage, de façon à ce qu'on puisse substituer, à l'action des rames, la traction beaucoup plus efficace et rapide au moyen de cordages.

Ce système, à la fois simple et ingénieux, a été indiqué par S. A. S. le Prince Héritaire, marin aussi savant qu'intrépide, vrai descendant des Guy et des Reynier, ces hommes de mer qui illustrèrent la maison de Grimaldi.

Vendredi prochain, 29 septembre, fête de saint Michel, jour de joie pour les uns, de préoccupations pour les autres: les locataires déménagent et vident leur bourse, pendant que les propriétaires remplissent la leur où le diable avait souvent fini par prendre la place des écus absents.

St-Michel est la fête patronale de la Turbie qui attire, chaque année, un grand nombre de visiteurs des contrées voisines. C'est une occasion et un but de promenade que nous conseillons fort à la colonie étrangère de Monaco de ne pas oublier. On peut aller à la Turbie à pied ou en voiture: à pied, par la rampe pittoresque qui s'élève en zig-zag au-dessus du vallon de S^{te}-Dévote. Le trajet dure cinq quarts d'heure, à travers des sites ravissants. En voiture, en suivant la route du littoral jusqu'à Roquebrune, puis en prenant à gauche celle de la Turbie tracée sur le flanc de l'Agel, d'où l'on découvre l'un des plus splendides horizons du midi.

Mardi dernier, un déplorable accident est arrivé à la Condamine dans une maison voisine du restaurant Barriera. Un enfant de cinq ans descendait un escalier, tenant une bougie allumée. Tout à coup le feu prit à ses vêtements. Aux cris poussés par l'enfant, M. Barriera accourut et parvint à éteindre les flammes, mais il était trop tard; le pauvre enfant avait la poitrine et tout un bras brûlé. Il a succombé dans la soirée après d'horribles souffrances. M. Barriera, victime de son dévouement, a eu lui-même la main et l'avant-bras fortement brûlés.

Mercredi dernier est mort à Nice, à l'âge de 66 ans, un homme de bien, fort connu à Monaco où il possédait des propriétés: M. Maxime Sauvan, chevalier de la Légion-d'honneur, président de la Caisse de Crédit de Nice, vice-président de la Chambre de Commerce, ancien conseiller général, etc.

Toute la presse de Nice, sans distinction d'opinion, a rendu hommage à cet éminent administrateur chez lequel la générosité, la bienfaisance et toutes les qualités du cœur égalaient au moins celles de l'intelligence.

La reconnaissance des habitants de Nice lui a fait de magnifiques funérailles. Plus de trois mille personnes, appartenant à tous les rangs de la société, accompagnèrent son convoi. Sentant sa mort prochaine, il demanda lui-même les secours de la religion, et il s'endormit dans la foi du chrétien, les mains pleines de bonnes œuvres.

Chez lui la bonté d'âme n'excluait pas la finesse ni cette gaieté communicative qui est ordinairement l'apanage des hommes bienfaisants.

La Vie Mondaine lui attribue le trait suivant:

Un jour, poursuivi par un importun, il résolut de s'en débarrasser, et voici par quel moyen. Il lui prêta de l'argent.

— Comment, dit-on à M. Sauvan, cet homme vous ennuie et vous lui prêtez de l'argent?

— C'est exprès.

— Comment cela?

— Voilà. Tant que X... ne vous doit rien, il vous cherche. Le jour où il vous a emprunté, il vous évite. Comprenez-vous, maintenant?

On lit dans le *Courrier de Cannes*:

Les nouvelles qui nous arrivent des pays du Nord sont très-favorables pour Cannes, de tous les côtés on signale le froid et la pluie. Si ce temps continue, il y a lieu d'espérer que la saison sera bonne et qu'elle commencera un peu plus tôt que de coutume. Nous savons que beaucoup d'appartements sont déjà retenus dans nos principaux hôtels et qu'un grand nombre de propositions ont été faites aux propriétaires suburbains pour la location de leurs villas.

Ces nouvelles intéressent également toutes les stations hivernales du littoral.

Dans cette partie de l'année où les baigneurs sont partis et où les hôtes de l'hiver ne sont pas encore arrivés, Monaco est habituellement dans sa saison morte. Mais il n'y a pas cette année de morte saison, les tables d'hôte se garnissent et ceux qui veulent avoir des chambres d'hôtel n'ont pas de temps à perdre, la plus grande partie est déjà retenue. La saison d'hiver s'annonce, dès à présent, comme devant être très animée.

Les vidanges et l'engrais humain.

L'importante question de la réforme ou de l'amélioration du système des vidanges, soulevée par le *Journal de Monaco*, a été favorablement accueillie par l'opinion publique. Des avis divers n'ont pas manqué de se produire, mais ils tendent tous, en résumé, à la vidange des fosses fixes par des procédés inodores et, d'autre part, à l'emploi de fosses mobiles plus ou moins généralisé; les avis ne sont partagés qu'en ce qui concerne le choix des appareils à employer et qui, d'ailleurs, doivent varier avec les circonstances locales.

Nous croyons savoir que, suivant le vœu du comité d'hygiène, des latrines publiques seront prochainement établies sur divers points des différents quartiers de la Principauté: ce serait une occasion très opportune pour expérimenter les systèmes qui ont pu ou pourront encore être proposés, avant de faire un choix qui sera d'autant plus judicieux qu'un usage quelque peu prolongé aura démontré leurs avantages comme leurs inconvénients.

Au nombre des procédés que nous avons déjà énumérés, nous avons cité l'utilisation pour l'agriculture, des déjections humaines, sans y insister davantage, convaincu qu'on ne pourrait, en ce moment, à Monaco, trouver dans cette voie une solution économique satisfaisante.

Nous ne serions pas revenu sur cette question de l'engrais humain si un honorable industriel d'Amiens n'avait proposé, pour la Principauté, un appareil dont le fonctionnement très simple et très ingénieux atteint un double but: fosse mobile, sans cesse inodore: utilisation pour le sol de tous les produits sans qu'aucune des manipulations pour la vidange comme pour la transformation des matières en engrais puisse donner lieu à des opérations repoussantes, telles qu'en exigent les procédés employés jusqu'à ce jour.

L'emploi rationnel des matières alvines pour la fertilisation du sol est certainement une des plus précieuses conquêtes que l'agriculture ait faite dans ces derniers temps. Discuté, adopté, rejeté tour à tour, il a pu, grâce à la science et à la persévérance d'infatigables chercheurs, surmonter toutes les difficultés que la routine lui a d'abord opposées, et aujourd'hui, que l'expérience a démontré, par des preuves irrécusables, que la fortune publique peut en être accrue dans des proportions considérables, on ne songe plus qu'à trouver des procédés de transformation rapide et sans danger pour la santé publique.

Les vidanges d'une ville nécessitent une voirie spéciale. Ce n'est pas sans horreur qu'on lit la description des anciennes voiries de Paris dont l'immense cloaque de Montfaucon est resté si tristement célèbre. Celle de Bondy, la seule qui existe à Paris, aujourd'hui, en diffère profondément et son mode d'exploitation, le plus complet et plus satisfaisant jusqu'à ce jour, peut-être donné comme modèle à toutes les grandes villes.

Le mécanisme ingénieux de cette voirie repose sur la séparation dans la fosse même des matières solides et des matières liquides et sur la désinfection de ces matières avant leur extraction. Les matières liquides sont entraînées à Bondy par un conduit souterrain et, d'autre part, les matières solides par des bateaux naviguant sur le canal. Les liquides sont immédiatement conduits dans une fabrique de sels ammoniacaux où, après avoir été épuisés, ils sont rejetés à la Seine par une conduite de retour; les parties solides sont soumises à la dessiccation et converties en poudrette.

Nous insistons sur ces détails pour bien faire comprendre, plus tard, comment le système Amiénois résume en un appareil simple et modeste la plupart de ces opérations.

L'organisation de semblables voiries n'est possible que dans les grandes cités ou au moins dans les villes d'une certaine importance. Les conditions d'insalubrité deviennent d'autant plus considérables qu'on s'éloigne davantage de celles de Paris, et avec elle diminue le rendement rémunérateur. En effet, dans le système ancien qui fonctionne dans la plupart des villes de France, les liquides ne sont point utilisés et la transformation de la partie solide en poudrette fait perdre encore par la dessiccation une proportion notable de matières utilisables; de plus, la désinfection n'a le plus souvent lieu que très imparfaitement.

Restituer à la terre toutes les matières qu'elle a données, tel est le problème qui intéresse à la fois et la salubrité et l'économie sociale.

Ce problème a été en partie résolu dans le Nord de la France et dans quelques pays étrangers où sont adoptées les citernes à engrais. Les matières extraites des latrines sont transportées dans des fosses bien closes où elles séjournent plus ou moins longtemps, pour être ensuite directement enlevées et répandues sur le sol. Ces fosses ne donnent aucune odeur et n'ont d'autre inconvénient que les émanations fétides qui s'échappent lors du chargement et du déchargement de l'engrais qui est connu sous le nom d'engrais flamand.

Cette préparation de l'engrais flamand est analogue à celle de l'engrais suisse employé en Belgique, en Hollande et surtout en Suisse et qui consiste à recevoir dans des citernes les déjections des animaux préalablement délayées avec de l'eau.

Indiquons maintenant en quoi diffère des précédents le système adopté par la Société Amiénoise ou système Goux, dont le fonctionnement a été proposé pour la Principauté de Monaco.

(La fin au prochain numéro).

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Cannes. — La construction du Skating-Ring, qui sera situé en face du Cercle Nautique, est poussé avec la plus grande activité.

On pense pouvoir livrer la salle aux amateurs vers le 15 octobre prochain.

Les étrangers peuvent être assurés d'avance que ce ne sont pas les distractions qui leur manqueront cet hiver.

Grasse. — On lit dans le *Commerce*.

A mesure que s'approche l'époque fixée pour l'ouverture de notre exposition départementale, on peut se rendre un compte plus exact de ce quelle sera et de l'importance réelle quelle est destinée à avoir.

Malgré les prévisions peu encourageantes, sinon hostiles, de quelques-uns, le succès de l'exposition ne peut plus guère aujourd'hui être mis en doute. Bien accueillie dans le département, l'idée de ce concours a trouvé partout des adhérents. Aussi le nombre des exposants dépasse-t-il déjà 150, et il ne peut que s'accroître par suite de la résolution que vient de prendre le comité d'organisation de prolonger jusqu'au 25 septembre le délai pour l'admission des déclarations.

Nous appelons sur ce point l'attention des retardataires.

— M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce, a fait savoir au maire de Grasse qu'en présence des graves soucis de sa charge et des travaux multiples que lui crée l'organisation de l'exposition universelle de 1878, il avait le regret de ne pouvoir accepter la présidence de l'Exposition de Grasse, qui lui avait été offerte.

Nice. — On lit dans le *Phare du Littoral* de Nice;

A la frontière de Vintimille, la douane italienne exerce la plus rigoureuse surveillance afin d'empêcher l'introduction des raisins. Cette mesure a été

prescrite par un récent décret dont notre service télégraphique a fait mention tout récemment, et se trouve justifié par l'apparition du phylloxera dans les vignes de Villefranche, de Menton, de Monaco et des autres régions limitrophes du département des Alpes-Maritimes.

Le phylloxera a-t-il fait réellement son apparition parmi les quelques pieds de vigne de Monaco ainsi que l'annonce notre confrère? Quant à nous nous n'en avons pas entendu parler.

Du reste nous trouvons dans le *Phare du Littoral* du 22 la réponse suivante de M. Corinaldi, président de la Commission départementale des Alpes-Maritimes pour le phylloxera:

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro d'hier de votre estimable journal, vous annoncez que la Douane italienne de Vintimille, a pris contre l'introduction des raisins français, des mesures justifiées par l'apparition du phylloxera dans les communes de Villefranche, Menton, Monaco, etc. Je n'ai pas à apprécier les mesures de prudence qu'à prises le gouvernement italien, mais en ma qualité de président de la Commission départementale de vigilance pour le phylloxera, je dois, rétablissant la vérité des faits, vous dire que les communes de Villefranche, Menton et Monaco sont jusqu'à ce jour exemptes du phylloxera. Dans le département des Alpes-Maritimes la présence de cet insecte n'a encore été constatée, et cela sur des espaces fort restreints, que dans les communes de Cannes, quartier de la Bocca, dans les communes de Cagnes et dans celle de Nice, quartier de Rimier.

J'ajouterai comme avertissement aux viticulteurs que presque partout où nous avons reconnu la présence du phylloxera, nous avons pu constater aussi qu'il avait été introduit par des cépages étrangers.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

E. CORINALDI.

— Une dépêche particulière adressée de Rome à la *Sentinelles des Alpes* annonce que le ministre des travaux publics a autorisé l'ingénieur Vautheleret d'entreprendre les études relatives à la nouvelle ligne ferrée de Coni à Nice, par la vallée de Nervo.

— Nous lisons dans l'*Evénement*:

La reine de Suède ne viendra pas à Paris, ainsi que l'ont annoncé plusieurs journaux, mais elle ira passer l'hiver à Nice. L'état de sa santé inspire des sérieuses inquiétudes.

Elle quittera Stockholm le 4 octobre prochain et se rendra directement à Londres, où elle séjournera huit jours. De cette capitale, elle ira directement à Nice, où ses appartements sont déjà retenus. La reine voyageera sous le nom de comtesse de Reich, et sera accompagnée de deux dames d'honneur et d'une suite de sept ou huit personnes.

Villefranche. — Nous avons raconté, d'après la *Vie Mondaine*, de Nice, l'histoire d'une prétendue révolte qui aurait éclaté sur le vaisseau amiral le *Franklin* dans les eaux italiennes. Ce récit était, paraît-il, de pure invention, le capitaine du *Franklin* le dément dans la lettre suivante qu'il a adressée à la *Vie Mondaine*:

Monsieur,

Il a été publié une lettre adressée à la *Vie Mondaine* faisant un récit d'une révolte qui aurait eu lieu à bord du *Franklin*, laquelle lettre a été reproduite par plusieurs autres journaux.

Je vous serais fort obligé si vous vouliez bien contredire le compte-rendu qui en a été fait par votre journal, car tout ce que vous avez dit est faux. Le correspondant qui a écrit le récit de la rébellion du bord a tiré vraisemblablement son histoire tout entière de sa propre imagination; il nous ferait un sensible plaisir s'il était plus prudent à l'avenir en ne publiant pas de comptes-rendus d'une si grave nature concernant le service, s'il n'est sûr lui-même de la véracité de ce qu'il avance.

Je suis, Monsieur, votre respectueux serviteur.

J. R. FRANKLIN

Capitaine-commandant le *Franklin*.

Villefranche, le 10 septembre 1876.

Le *Marion*, qui remplace le *Franklin*, comme vaisseau-amiral, a reçu à son bord pour faire partie de son équipage, onze officiers du *Franklin* ainsi que quinze musiciens. Ces derniers étaient, jadis, au nombre de vingt-quatre.

— M. le vice-amiral Rose va commencer, soit sur rade de Toulon, soit devant Villefranche, l'inspection générale des bâtiments de l'escadre naviguant dans la Méditerranée.

Le *Courrier de Cannes* où nous prenons cette nouvelle ignorant sans doute l'arrivée de l'escadre cuirassée en rade de Villefranche où elle stationne depuis jeudi, il est probable que l'inspection dont on parle aura lieu dans ce port.

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco).

Dans le calendrier mondain, chaque mois correspond à un plaisir et à un luxe. Septembre a pour synonyme la chasse et la vie de château. C'est l'heure où l'hospitalité s'exerce aux champs et où se réveillent nos vieilles demeures seigneuriales. Avec le premier coup de feu signalant l'ouverture de la chasse, les portes du château s'ouvrent, ses salons quittent leurs housses, ses galeries s'animent, ses chambres se peuplent d'hôtes et sa salle à manger retentit du choc des verres. Les champs s'amuse[n]t et leur saison de fête est venue.

Cette année, cette saison s'annonce sous de favorables auspices bien que le gibier ne se montre pas aussi abondant qu'on pouvait le supposer. On remarque beaucoup, de divers côtés, le nombre croissant des femmes qui prennent part aux chasses à tir. Autrefois, c'était une exception et c'est à la dernière guerre qu'on doit ce changement dans les habitudes féminines. Les filles d'Eve se sont habituées à l'odeur de la poudre. Parmi les femmes de l'aristocratie qui ne dédaignent pas faire le coup de feu contre les perdreaux et les lièvres, je pourrais citer la duchesse de Doudeauville qui chasse à la Gaudinière, la duchesse de Bisaccia qui chasse à Esclimont, la princesse de Ligne, la princesse de Bourbon, la baronne de Milleville, la comtesse Sotocka et nombre d'autres.

En dehors de la chasse, un nouveau passe-temps très en vogue pour la vie à la campagne de la part de l'élément féminin est l'enluminure de feuilles de papier à lettre ou des cartes pour les menus. Se laissant aller à toute la fantaisie de leur pinceau, nos habiles mondaines offrent, sous cette forme, des compositions pleines d'ingéniosité, d'esprit et de grâce. D'un chiffre armorié qui a l'air d'être dérobé à quelque vieux missel, elles passent à des énigmes à l'aquarelle d'une originalité toute parisienne, et ce mode de manifester leur talent se plie parfaitement aux qualités d'imagination et de finesse qui les distinguent. La peinture sur étoffe pour meubles et tentures a aussi un grand succès auprès des doigts féminins. Ils exécutent de véritables merveilles en ce genre.

J'ai encore à enregistrer à l'ordre de la vie de château un quadrille nouveau qui est appelé à ouvrir, l'hiver prochain, les fêtes de la haute société et à y jouer le rôle que les lanciers tinrent autrefois sous l'empire. Jusqu'à présent, on l'appelle le bon enfant sous prétexte que ses figures aussi ingénieuses que variées se prêtent à toutes les combinaisons et à tous les développements.

On peut le danser à quatre, à huit, le croiser; il reste charmant, plein d'entrain, d'originalité et de grâce. La musique à laquelle il a donné lieu est des plus heureuses, et n'a rien de commun avec celle des lanciers d'une vulgarité désespérante. On sent que ce quadrille est essentiellement l'œuvre de gens du monde et il porte très marqué son cachet original. Inutile de vous dire que, né dans les châteaux, il y reste, et que ni les réglemens ni la musique ne s'en vendent dans les boutiques des éditeurs; les initiés tiennent à en garder le privilège au moins jusque passé l'hiver prochain.

A propos de distractions féminines à la campagne, le beau monde s'est beaucoup occupé, cette semaine, d'un match au billard entre deux des grandes dames les plus élégantes et les plus appréciées de l'aristocratie française, la princesse de B... et la comtesse de M.... C'est cette dernière qui a gagné la partie dont l'enjeu au profit des pauvres était de dix mille francs.

Il y a d'ailleurs, en ce moment, un retour de faveur très marqué du billard auprès des femmes, de ce noble jeu qui valut à Chamillard la faveur de Louis XIV et une charge de contrôleur général.

Les princesses de la maison de Bourbon, au reste, ont toujours eu du goût pour le billard, sans doute en mémoire du grand roi, leur aïeul.

La duchesse d'Angoulême faisait, chaque soir, après dîner, une partie de billard. Même dans un âge avancé, à Frohsdorff elle ne manquait pas sa partie.

La comtesse de Chambord a également cultivé ce jeu autrefois pour donner la réplique à sa tante.

La duchesse de Montpensier est d'une force remarquable à ce jeu, non moins que la comtesse de Paris, m'assure-t-on, et la duchesse de Chartres.

Dans les salons il ne manque pas d'individualités féminines, capables de rendre des points aux joueurs les plus renommés et en dehors des deux grandes dames dont je parlais plus haut, il est dans le pays Chartrain telle duchesse que je pourrais nommer et dans la Champagne telle baronne que je sais bien qui en remontreraient à des célébrités de profession.

Puisque je suis dans les mondainités jusqu'au bout du manche de ma plume, je noterai la sensation produite en ce moment dans le monde qui fait les reines de la mode et les réputations d'élégance par une étrangère aux allures les plus bizarres et sur laquelle on raconte mille excentricités.

Née sans fortune, mais adulée dès le berceau à cause de sa merveilleuse beauté, elle s'est de bonne heure habituée à ne faire qu'à sa tête, et Dieu sait ce qui s'y passe!... Mariée à un gentilhomme fort riche, elle fait, cet automne, son premier séjour en France,

et on se l'arrache dans les châteaux élégants, à cause de son étrangeté même. On veut la voir, la montrer, la servir à ses hôtes.

Belle à ravir, elle ne peut souffrir qu'on lui parle de sa beauté, et son existence, à ce propos, en France doit être une sorte de supplice, car naturellement tout autour d'elle est une allusion à ce fait éclatant. Rien, d'autre part, ne lui semble digne du regard de ses grands yeux, pas même elle, car elle fuit avec autant de soin les miroirs que d'autres en mettent à les rechercher. Elle s'habille très simplement et semble avoir horreur des bijoux: une fleur, un nœud lui suffisent. « Moi seule et c'est assez! » telle est sa devise.

La chronique aura à revenir sur cette brillante et bizarre individualité, car il ne peut manquer d'éclater sur ses traces quelque particularité intéressante. En attendant, elle est la lionne du milieu mondain, très élégant, très avide de nouveautés où sa naissance et sa fortune l'ont placée au premier rang et voilà pourquoi, lecteurs, je vous devais de saluer son avènement.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

L'Assistance médicale chez les Romains.

Tel est le titre d'un savant mémoire inséré dans les recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome VIII du Mémoire des savants étrangers, et que son auteur, M. le D^r René Briau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, a publié chez Victor Masson, éditeur à Paris.

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, à la lecture du titre, d'un ouvrage spécial et technique intéressant particulièrement ceux qui exercent l'art de la médecine, c'est au contraire une étude où l'auteur en recherchant le rôle professionnel du médecin chez les Romains nous fait pénétrer dans les mœurs, les usages, l'organisation et le mouvement de la société romaine. Ce n'est ni une histoire de la médecine, ni un recueil de biographies des médecins les plus illustres, tout cela est fait et ne peut plus être que complété par de nouvelles découvertes. Mais le champ que parcourt notre auteur est encore inexploité; il nous le dit lui-même dans les lignes suivantes en nous faisant connaître l'objet précis de son travail; « L'histoire de la profession médicale, je veux dire la position du médecin dans la société, le rôle qu'il y joue, la place qui lui est faite, les relations qu'il s'y crée, les rapports qu'il doit entretenir avec les administrations et les particuliers, tous ces détails de la vie du médecin pratiquant son art, voilà une histoire tout entière à faire et dont personne ne semble avoir eu l'idée. Travail curieux pourtant et intéressant, qui se rattache de tous côtés à l'histoire générale des mœurs et des habitudes de la vie privée et publique; mais œuvre difficile à conduire jusqu'au bout parce que les éléments n'en ont point été recueillis. J'ai entrepris d'écrire l'histoire de la profession médicale chez les Romains, etc., etc. »

Déjà, dans un ouvrage précédemment publié, M. le D^r Briau a étudié le Service de santé militaire chez les Romains, dans celui-ci il s'occupe de la médecine civile au point de vue spécial de l'assistance, c'est-à-dire des moyens mis en usage dans le monde romain pour que les pauvres, les artisans et les malheureux de toutes classes, libres ou esclaves, fussent pourvus de soins médicaux dans leurs maladies.

On s'étonnera peut-être que parmi tant et de si savants travaux, faits depuis la Renaissance par les littérateurs et les historiens qui ont vécu dans un commerce intime avec les auteurs latins, aucun n'ait signalé, même en passant, la place occupée par les médecins dans une société où les soins du corps et de la santé devaient être l'objet d'une attention spéciale. Mais l'étonnement cesse lorsqu'on voit le peu de considération dont jouissait personnellement alors cette profession si honorée dans notre société moderne; ce n'est que par les inscriptions épigraphiques récemment découvertes qu'on a pu se rendre un

compte exact du rôle des médecins dans l'antiquité romaine.

Notre auteur a divisé son étude en sept chapitres dont voici les textes :

- 1°. Coup d'œil sur la profession médicale à Rome.
- 2°. Des médecins attachés aux jeux du cirque.
- 3°. Des médecins de gladiature.
- 4°. Des médecins de la maison de l'empereur.
- 5°. Des médecins dans les familles d'esclaves.
- 6°. Des médecins dans les associations d'artisans.
- 7°. Des secours médicaux chez les indigents.

§ 1^{er}.

Dans la société payenne ni l'état ni les particuliers n'avaient l'idée de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Assistance publique et les fondations charitables ou même simplement philanthropiques; la pauvreté et la souffrance étaient l'objet du mépris et de l'aversion universels. Il n'existait d'ailleurs aucun respect de la vie humaine et aucune compassion affective pour les misères de l'humanité. Dans une telle société il ne pouvait être question de médecine gratuite.

Mais la médecine est un besoin social de première nécessité et l'intérêt à défaut d'un sentiment plus noble en devait conseiller l'usage. Le gouvernement qui entretenait des armées des troupes de gladiateurs ou d'artistes, des administrations partielles, et même des entreprises commerciales et industrielles, avait intérêt à maintenir en bon état de santé, et à guérir promptement dans leurs maladies les hommes employés en nombre considérable à ces divers travaux, afin de ne pas être privé de leurs services. De même les particuliers riches possédant de nombreux esclaves, ou les entrepreneurs de spectacles, de jeux publics, d'exploitations quelconques, avaient le plus grand intérêt à conserver le personnel sur lequel reposait leur fortune. Enfin les artisans, mercenaires isolés, citoyens libres, mais pauvres, s'associaient pour trouver, dans la solidarité et la mutualité des membres de ces sociétés, les moyens de s'assurer des soins et des secours pendant leur vie et un tombeau après leur mort.

Aussi, quoique la profession fut réputée roturière et basse et ne fut généralement exercée que par des étrangers, des affranchis ou des esclaves, il n'est pas moins vrai que le médecin dut être introduit partout dans les palais comme aux ateliers, et jusque dans ces *ergastula* où les riches romains parquaient leurs esclaves.

On ne connut d'abord que la médecine domestique, c'est-à-dire celle qui était pratiquée à l'intérieur de la maison par un des membres de la domesticité, ordinairement un esclave. C'est là, très probablement, selon l'auteur, l'origine de la déconsidération qui s'attachait à la personne du médecin.

Il paraît, d'après Pline, que le premier médecin qui mit son art au service du public fut un grec nommé Archagathus, qui était venu se fixer à Rome 218 ans avant J.-C. On lui acheta une boutique, (*taberna*), nous disons aujourd'hui un cabinet) dans le carrefour Acilius. Mais quelque temps après il fut chassé et obligé de quitter la ville.

On voit, par ces exemples, le peu de cas que les romains faisaient de la personne des médecins, ce qui ne les empêchait pas de recourir à leur intervention sans aucune vergogne. Aussi, la nécessité finit par donner à cette profession sinon l'honorabilité du moins la fortune. En dépit des mœurs contraires les médecins se multiplièrent et plusieurs acquirent des richesses considérables. Sur la fin de la république nous voyons même quelques-uns d'entre eux arriver, grâce à leur opulence, aux premières charges de l'état, et Cicéron n'hésite plus à placer la médecine au premier rang des professions libérales.

Le christianisme naissant, en développant dans la société le principe de charité ou d'amour du prochain, modifia la situation des médecins. Ils devenaient l'un des agents les plus actifs et les plus utiles de ce principe, aussi voyons-nous dès lors l'assistance publique se développer, dans la proportion ou s'adouciaient les mœurs sous l'influence douce et pénétrante du christianisme. Outre l'évangile il apportait avec lui un livre où on lisait cette sentence: *Da locum medico, etenim illum Dominus creavit; et non discedit a te, quia opera ejus sunt necessaria.* (Eccl. ch. 38; v. 11 et

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut ^r de l'Observ. 65 ^m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPÉRATURE DE L'AIR				TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE						
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h. après midi	4 h. après midi	10 h.										
18	760.0	758.4	758.8	17.1	21.8	22.3	19.5	19.5	0.86	variable très fort	couvert						
19	759.3	738.4	759.5	19. »	22.2	21.5	19.7	21. »	0.80	S.-O.	nuages épars. brouill. à N.						
20	762.1	759.4	760.1	18.7	21.1	21.3	19.9	21.5	0.78	S. très faible	beau. après-midi nuageux						
21	760.3	758.7	759.1	18. »	21.7	21. »	19. »	21.3	0.84	variable faible	beau. brouillards à N.						
22	757.6	757.0	757.7	17.8	20.5	20.3	18.9	20.8	0.80	id.	voilé. après-midi couvert						
23	759.4	759.3	759.9	18.5	21. »	21.2	19.6	22.5	0.79	E. très f. pr. cal.	couvert.						
24	760.3	758.8	759.0	18.5	21.8	20.2	19.3	22.2	0.80	S. O. faible	beau. nuages épars.						
DATES											19	19	20	21	22	23	24
Observations: Maxima											22.5	22.2	21.3	21.7	21.3	21.2	22. »
Minima											15. »	17.8	18. »	16.5	16.3	16. »	16.8

12). Faites place au médecin, car c'est le Seigneur qui l'a créé; qu'il ne s'éloigne jamais de toi, car ses œuvres te sont nécessaires.

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 18 au 24 Septembre 1876.

GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, sable. ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id. ID. b. id. id. c. Grisole, id. ST-LAURENT. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, bois à brûl. MENTON. b. *l'Amant*, id. c. Palmaro, sur lest. GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Mège, sable. ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id. ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id. ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id. ID. b. *le Var*, id. c. Robini, id. ST-LAURENT. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, galés. GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Grisole, sable. GOLFE EZA. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, chaux. MENTON. brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, f. v. GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, sab. ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id. ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id. ONEILLE. b. *Trois Frères*, italien, c. Ginochio, m. d.

Départs du 18 au 24 Septembre 1876.

MENTON. brick-g. *le Zéphir*, français, c. Palmaro, vin. GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sur lest. ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id. ID. b. id. id. c. Davin, id. TOULON. yacht, *l'Hirondelle*, national, appartenant à S. A. S. le Prince Albert, id. ST-LAURENT. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id. MENTON. b. *l'Amant*, id. c. Palmaro, id. NICE. b. *les Trois Frères*, id. c. Adolphe, id. GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, français, c. Mège, sur l. ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, id. ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id. VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id. GOLFE JUAN. b. *Joseph et Marie*, id. c. Salomon, id.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 22 MAI 1876. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.								
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02	3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 38	3 04	7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 03	12 26	2 30	4 02	8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 16	»	12 43	2 45	4 36	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30	»	1 »	2 57	4 47	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	»	1 07	»	4 54	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	»	1 19	»	5 03	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 05	»	1 40	3 22	5 20	6 43	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 10	»	1 46	3 28	5 26	6 49	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 35	»	2 15	3 49	5 50	7 07	9 47
				Vintimille heure de Rome	11 45	»	4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes	6 05	»	10 20	10 50	8 16
					soir		soir	soir	soir

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

Distance kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	mat.	7 05	1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	7 »	mat.	12 15	soir	7 05	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	11 04	12 40	4 20	7 30	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	11 24	12 58	4 41	7 50	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »	11 31	1 04	4 48	7 58	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13	11 44	1 18	5 04	8 11
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21	11 52	5 12	8 19
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 29	12 06	1 31	5 20	8 27	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	mat.	8 42	mat.	12 19	1 44	5 33	8 40	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	»	10 04	12 35	2 08	5 55	9 06
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	»	11 16	1 48	3 11	6 53	10 02
				Toulon	12 04	»	3 44	7 40	7 29
				Marseille	2 22	»	5 57	9 45	9 05
					soir	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés. Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

RESTAURANT

DE LA VILLA DES ORANGERS
TABLE D'HÔTE. — PENSION.

Restaurant Barriera

à la Condamine.
TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL D'ANGLETERRE

Rue du Tribunal, Monaco.
TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HÔTE. — PENSION.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.
TABLE D'HÔTE. — PENSION.

PENSION FRANÇAISE

Avenue Florestine.

HOTEL VICTORIA

(maison meublée).
tenue par Erasme Rey.
Boulevard de la Condamine.

Restaurant de Strasbourg

en face le Casino.
TABLE D'HÔTE — PENSION.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.